

Le **contexte économique est moins favorable** à certaines exploitations agricoles et aujourd'hui plus que jamais les agriculteurs doivent faire preuve d'ouverture et de capacité d'adaptation pour résister et faire perdurer leur système.

**Denis Rejaud, conseiller en gestion d'entreprise chez Cerfrance Midi Méditerranée, partage son analyse sur la diversification des activités en agriculture.**

## La diversification agricole

**S**ur le territoire de Cerfrance Midi Méditerranée, les exploitations agricoles sont, comme partout en France, impactées par les aléas climatiques, sanitaires ou économiques. La rentabilité de certaines exploitations est touchée et cela réduit les marges de manœuvre économiques et financières. Il devient donc indispensable comme l'explique Denis Rejaud *"de définir une stratégie d'entreprise basée sur ses moyens de productions, prenant en compte l'environnement et surtout répondant aux objectifs personnels et professionnels du chef d'entreprise"*.

### Les activités de diversification

Elles peuvent être agricoles comme la mise en place de nouvelles cultures à plus forte valeur ajoutée ou la création d'élevages supplémentaires. Elles peuvent être également non agricoles avec plus ou moins de lien, comme l'agro-tourisme, la production d'énergie ou encore l'optimisation des bâtiments agricoles non utilisés ou sous-utilisés.

Concernant notamment la production d'énergies renouvelables, si elle suppose un investissement, elle est aussi source de revenus complémentaires. Comme le souligne Denis Rejaud, *"appréhendée sur le long terme, la maîtrise de l'énergie constitue un vé-*

*ritable levier de valeur pour votre patrimoine"*. Le recours aux énergies renouvelables (EnR) peut permettre également de sécuriser vos dépenses, tout en bénéficiant des retombées de l'agriculture raisonnée.

La mise en œuvre de projets de transition écologique et énergétique (méthanisation, photovoltaïque, éolien) suppose toutefois une réflexion globale sur votre activité. En effet, ces installations s'accompagnent de nouvelles problématiques juridiques et fiscales. Souvent, la création d'une structure dédiée s'impose. Mais il est également possible de réaliser ces investissements au sein de votre société d'exploitation agricole.

**Toujours attentif aux enjeux de demain et se positionnant comme le Partenaire Conseil de ses adhérents, Cerfrance Midi Méditerranée est particulièrement impliqué sur la thématique de la diversification agricole au travers notamment :**

- ▶ **de formations sur la diversification des cultures agricoles** (en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aude), où les stagiaires découvrent l'élaboration d'une stratégie d'entreprise et participent à trois journées filières : les fruits à coques avec un focus sur les amandiers, les Plantes à parfum, aroma-



DR

tiques et médicinales (PPAM) et le chanvre-chia. *"Outre des ateliers animés par des spécialistes de la filière, la visite d'exploitations déjà engagées dans une démarche de diversification permet un partage d'expérience le plus complet possible"*, souligne Denis Rejaud, formateur lors de ces journées.

- ▶ **de réunions d'informations pour les gîtes et chambres d'hôtes** sur la réglementation et les choix fiscaux du tourisme à la cam-

pagne avec un focus sur l'agritourisme et le financement de cette activité et sa rentabilité.

- ▶ **de services gagnants** accessibles à nos adhérents. Avec Cerfrance Avantages et la solution Mon Hangar, nos adhérents peuvent louer leurs terrains, hangars et entrepôts inexploités à des particuliers et des professionnels qui souhaitent stocker leurs biens et marchandises.

- ▶ **de dossiers, fiches et vidéos** pour saisir les opportunités de la transition énergétique. **Ces analyses sont à retrouver sur Cerfrance.fr, notamment la dernière vidéo de Paroles d'Agriculteur : <https://www.cerfrance.fr/webtvs/paroles-dagriculteur-agriculture-et-production-energies>**